

**COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023****N°DCM-2023-076****OBJET :****ENVIRONNEMENT**

RPQS 2022

SPANC

L'an deux mille vingt-trois le vingt-trois octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 17 octobre 2023, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

**Étaient présents :**

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. POCHON - M. DUPUPET - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

M. MORIN représenté par Mme ROBIN - M. DI CARLO représenté par M. PERREAULT - Mme COUTURIER représentée par Mme BAS-DESFARGES - M. GINDRE représenté par M. MARTINON - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - Mme D'ALMEIDA représentée par M. JANNET.

**Absent :** néant.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres votants : 27

M. Michel JACQUARD est élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

\* \* \*

Vu l'article D.2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit que le maire présente au conseil municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif, quel que soit le mode d'exploitation du service ;

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux que le RPQS dressé par la Communauté de Communes de la Dombes présente les missions et moyens du SPANC (information, conseil, assistance et contrôles assurés par trois agents), ainsi que les modalités de contrôle des installations et du service d'entretien au profit des particuliers (prestataires, tarifs, etc...).

**Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour),**

**APPROUVE** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif pour l'exercice 2022.

Ainsi délibéré le 23 octobre 2023

Le Maire,  
Patrick MATHIAS

Acte rendu exécutoire après :  
Affichage ou notification

Le : 03 NOV. 2023

Et dépôt en Préfecture

Le : 03 NOV. 2023

Pour extrait conforme.  
Au registre sont les signatures.



Accusé de réception en préfecture  
001-210100939-20231023-DCM-2023-076-DE  
Date de réception préfecture : 03/11/2023